



HAL
open science

Licence Arts appliqués

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts appliqués. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES.
hceres-02037188

HAL Id: hceres-02037188

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037188>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts appliqués

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts appliqués

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008805

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention arts appliqués offre une formation cohérente alliant des connaissances théoriques en arts appliqués et design et des compétences pratiques professionnalisantes. Elle souhaite développer autant les capacités d'analyse que la réalisation artistique.

La formation vise à dispenser un enseignement où les arts appliqués et le design sont appréhendés dans leurs dimensions historiques, contemporaines et émergentes. Les projets permettent d'ouvrir la formation aux différents champs professionnels concernés et favorisent l'acquisition de compétences dans le processus de création, de conception et de communication.

Les enseignements théoriques sont divisés par thème, « image, représentation et communication », histoire des arts et du design, esthétique, sociologie, culture technique, etc., en alternance avec des enseignements de projet.

La formation accueillait, en 2012, 476 étudiants et bénéficie d'un excellent positionnement : il existe seulement trois autres licences d'arts appliqués et design en France et aucune dans la région.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La maquette de la licence *Arts appliqués et design* est bien conçue avec l'équilibre requis pour une formation comprenant un large volet pratique et une palette d'enseignements théoriques étoffée.

Les enseignements se divisent en trois blocs et respectent la progressivité : des enseignements généralistes en L1, avec des enseignements de transition en semestre 2 de L1, de consolidation en L2 et de spécialité en L3. L'équipe pédagogique a su mettre en œuvre des enseignements alliant connaissances, réflexions, méthodes et pratiques.

La formation propose un nombre important d'unités d'enseignement (UE) libres et optionnelles comme des enseignements en histoire et sociologie des arts, en culture technique, droit et société, etc. Les UE libres mentionnées relèvent très largement de l'Histoire de l'art. Ce choix est pertinent : les enseignements pratiques et théoriques (Esthétique et Arts plastiques) doivent être soutenus par un enseignement d'Histoire de l'art afin de forger aux étudiants de cette licence une solide culture générale de l'art. Les options libres proposées renforcent le socle des connaissances et constituent de réels apports. En revanche, les UE de langues vivantes, la méthodologie du travail universitaire et l'informatique sont limitées aux compétences indispensables dans ce domaine.

La maquette a été particulièrement bien pensée pour construire des compétences professionnelles : des stages et des pratiques d'atelier bien encadrés, encourageant l'autonomie et la créativité des étudiants.

L'évaluation de la formation est en cours de réorganisation. Les UE font l'objet d'une évaluation à l'initiative des enseignants de la formation.

L'équipe de formation a mis œuvre des dispositifs d'aide à la réussite : un tutorat méthodologique ou d'aide dans le cadre des ateliers est fourni aux étudiants qui le souhaitent. L'ajustement en cours de ces dispositifs pour répondre à l'évolution du profil des étudiants témoigne d'une réflexion pédagogique poussée. L'encadrement des étudiants et le suivi individuel sont indéniables, ce qu'illustre d'ailleurs la baisse sensible du taux d'abandon en L1. À l'inscription, les étudiants remplissent une fiche détaillée et un questionnaire pour mieux cerner leurs choix d'orientation.

L'insertion professionnelle des étudiants prend diverses formes : des stages et des ateliers encadrés par le personnel enseignant. Des stages sont possibles dès la L1 et ils deviennent obligatoires en L3.

Des réorientations sont possibles par le jeu des cours théoriques et des UE libres en L1. En L2, les étudiants peuvent également se diriger vers deux licences professionnelles. Un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle individuelle a été mis en place pour les étudiants demandeurs afin de préparer leurs dossiers de candidature, leur orientation... 76 % des étudiants de la mention poursuivent leurs études en deuxième cycle. L'insertion professionnelle à l'issue de la L3 est assez faible. Toutefois, la licence *Arts Appliqués et design* est conçue pour une poursuite de la formation en master.

L'équipe de formation très resserrée, qui compte un professeur et trois maîtres de conférences, est en train de se consolider (elle a été mise en place en 2010-2011). Un responsable de l'atelier machine/atelier maquette a été recruté. Une secrétaire assure le soutien administratif. Un grand nombre de professionnels extérieurs qualifiés intervient dans la mention.

L'équipe pédagogique manifeste une attention particulière à la connaissance de la population estudiantine comme en témoigne le questionnement récent sur des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite. Diverses mesures, notamment matérielles, ont été prises à la demande des étudiants. Les enseignants de la mention sont très impliqués dans la valorisation des travaux des étudiants.

L'équipe de pilotage a fourni une bonne analyse des forces et faiblesses d'une mention qui a pris la place de la licence en design et ingénierie culturelle. Des améliorations sont annoncées, notamment des thématiques d'enseignement centrées sur les objets de recherche des enseignants-chercheurs.

Le conseil de perfectionnement a été mis en place pour l'année 2013-2014.

La mention arts appliqués et design est une formation très intéressante dans une université récente avec une vraie prise en compte du contexte régional et national.

- Points forts :
 - La mention est bien pensée, bien construite et bien réalisée. Elle s'appuie sur des enseignements solides avec de forts ancrages dans le milieu professionnel. Elle jouit d'une réelle attractivité.
 - Une réflexion pédagogique bien menée fournit aux étudiants un cadre propice à la créativité et à l'autonomie, notamment par les pratiques d'encadrement de stages et d'ateliers.
 - L'équipe de formation est dynamique et enthousiaste.

- Points faibles :
 - Manque d'UE initiant à la recherche (UE d'initiation) au sein de la L3.
 - Trop peu d'UE de langues vivantes.
 - Pas de mise à niveau proposée malgré les tutorats d'accompagnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il convient de poursuivre les progrès accomplis, en ouvrant davantage à l'international, en offrant quelques cours supplémentaires comme une autre langue vivante, et de renforcer l'insertion professionnelle. Les enseignements de mise à niveau permettraient d'aider les étudiants de L1 en difficulté.

Il serait intéressant de créer des enseignements liés à la recherche au niveau L3 et de veiller à la consolidation de la culture générale de l'étudiant dans son domaine de compétences.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Sciences et Arts

Licence Arts Appliqués (Resp. : Stéphane Vial)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations